



Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > La garantie du respect des valeurs démocratiques et des droits humains dans les contenus audiovisuels est l'une des missions essentielles de la HACA" Mme Akharbach, Présidente de la HACA, intervenant à la Fondation Diplomatique

[A](#) [1] [A](#) [1]

La garantie du respect des valeurs démocratiques et des droits humains dans les contenus audiovisuels est l'une des missions essentielles de la HACA" Mme Akharbach, Présidente de la HACA, intervenant à la Fondation Diplomatique

12 jan 2022



« La garantie du respect des valeurs démocratiques et des droits humains dans les contenus audiovisuels est l'une des missions essentielles de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle -HACA » a déclaré Mme Latifa Akharbach, Présidente de la HACA, lors de la rencontre organisée le 12 janvier 2022 par la Fondation Diplomatique et à laquelle ont assisté 34 ambassadeurs et représentants des missions diplomatiques accréditées au Maroc.

« Parmi les obligations prévues dans les cahiers des charges des opérateurs publics et privés de radio et de télévision, une attention particulière est accordée par l'Instance de régulation à des principes fondamentaux en démocratie tels que le respect de la dignité humaine et de la présomption d'innocence, l'équité de genre, la lutte contre le discours de haine et de discrimination ou encore la protection de la vie privée et la protection du jeune public, a poursuivi Mme Akharbach ». Elle a également déclaré que le mandat et l'action de la HACA en tant qu'instance indépendante en charge de la régulation de la communication audiovisuelle s'inscrivaient dans le cadre global de la consolidation du fonctionnement démocratique de la société marocaine et rappelé que la création de l'instance en 2002 est intervenue à la faveur du processus de réformes politiques et institutionnelles qui a concerné plusieurs domaines de la vie publique et politique tels que la justice transitionnelle, les droits de l'homme, la gouvernance sécuritaire, la réforme de la Moudouwana, etc. « Dans le domaine de la communication audiovisuelle, a-t-elle souligné, ce processus de réformes a été illustré par l'abrogation du monopole de l'Etat en matière de radiodiffusion et de télévision et la libéralisation du secteur audiovisuel ».

Mme Akharbach a présenté par la suite les grands traits du mandat constitutionnel de la HACA en matière de veille au respect de l'expression pluraliste des courants d'opinion et de pensée dans les radios et télévisions, en prenant l'exemple de la production normative et du monitoring de la couverture médiatique des élections effectués par l'instance à l'occasion des élections générales du 8 septembre 2021.

L'intervention de Mme Akharbach devant les diplomates a également porté sur l'engagement international de la HACA et son action en matière de coopération et d'approfondissement des relations institutionnelles avec ses instances homologues africaines, méditerranéennes, arabes, asiatiques et latino-américaines.

Répondant à différentes questions des ambassadeurs et représentants de missions diplomatiques accréditées au Maroc, Mme Akharbach a mis en exergue les efforts déployés par la HACA en vue d'instaurer un paysage audiovisuel pluraliste, diversifié et répondant à l'exigence d'équité territoriale en matière d'accès du citoyen aux services audiovisuels, dans un contexte de transition globale marqué par de profondes mutations technologiques et professionnelles de l'écosystème médiatique.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>